

ARCHIVISTE (H/F)



Contrat de 7 mois



Chaumont (52)



Fin de publicité : 06/08/2026

Temps de travail et fondement juridique :

Temps de contrat :
39h/semaine

Fondement juridique du candidat contractuel :

Accroissement temporaire d'activité (article L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3 alinéa I dispositif 1 loi 84-53)

Rémunération brute mensuelle :

adjoints du patrimoine territoriaux

Echelon 1 : 1 801,74 €
R.I.F.S.E.EP. : 279 €

Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire.

Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.

Missions du service – positionnement de l'agent :

Au sein de la direction de la culture, des sports et du monde associatif, et sous l'autorité hiérarchique directe du directeur des archives départementales de la Haute-Marne, le ou la titulaire du poste renforce l'équipe dans plusieurs secteurs d'activité.

Tâches confiées :

- Participe à l'accueil du public en salle de lecture : magasinage et délivrance des documents, orientation des lecteurs, surveillance.
- Mène des recherches dans les fonds d'archives pour répondre aux demandes reçues par correspondance motivées par un besoin administratif.
- Assure la suppléance du standard téléphonique (orientation des usagers, suivi des appels).

Il pourra également être mobilisé(e) pour :

- Participer aux chantiers collectifs (réception de versements, opérations de collecte, chantiers des collections...) ;
- Participer à l'accueil lors d'événements culturels ;
- Classer des fonds d'archives.

Profil recherché :

- qualité d'écoute et de dialogue, sens de la relation avec le public,
- aisance rédactionnelle
- maîtrise des logiciels de bureautique courants et bonne maîtrise d'Excel,
- connaissances générales en archivistique,
- connaissance appréciée du logiciel Arkhéia

Conditions d'exercice :

- travail en bureau, déplacements possibles, disponibilité, présence lors des événements et des manifestations
- port de charges, exposition à la poussière.

Pourquoi nous rejoindre ?

- 25 jours de congés + 22 RTT - 40 jours de télétravail/an (selon nécessités de service)
- Formation initiale et continue en interne - Perspectives de mobilité et évolution de carrière
- Remboursement partiel des frais de transports en commun domicile-travail
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé
- Cartes restaurants (28€ de contribution agent pour 70 €), CNAS
- Le Département de la Haute-Marne propose à ses agents l'accès au Label Team, un programme d'activités sportives et culturelles gratuites ou à participation financière, tout au long de l'année

Comment candidater ?

Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae exigés .